

- Mme Jules Talbot**, 50 cts, pour obtenir la guérison de son bébé.
Une abonnée, \$1, en action de grâce pour emploi trouvé par son mari.
Abonnée de Champ, 25 cts, pour obtenir la santé.
Abonnée de St-Ignace, 50 cts, en action de grâce pour guérison d'un enfant.
Théodore R., 50 cts, en action de grâce pour une faveur temporelle obtenue.
Mme F. X. G., \$1, en action de grâce pour faveur obtenue.
Abonnée, \$1, pour obtenir le succès dans une affaire très importante.
Abonnée de St-Léonard, \$1, en action de grâce pour faveur obtenue.
M. Ludger Hubert, \$5.50, en action de grâce pour faveurs reçues et attirer sur la famille les bénédictions de Dieu.
Mme Joseph La..., 50 cts, pour le Saint Sépulcre, 25 cts pour le sanctuaire, en action de grâce pour guérison obtenue.
M. Joseph Martin, 25 cts, en action de grâce.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Vocations	12	Guérisons.....	8
Familles	7	Conversions à la foi	7
Pères et mères de famille	10	Grâces temporelles.....	4
Étudiants	12	Grâces spirituelles.....	10
Enfants	6	Emploi	9
Jeunes gens	6	Succès dans entreprises.....	9
Jeunes personnes	3	Succès aux examens.....	5
Malades	7	Affaires importantes	7
École, institutrice et élèves	4	Absents. En voyage	13
Médecin	1	Intentions particulières.....	9
Abonnées de St-Frédéric		Bonne mort.....	4
Infirmes.	3	Protection contre l'inondation.....	1
Santé	5	Retraite	4

Toutes les intentions recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Nécrologie

Mme Vve GEO. LAPERRIÈRE, Québec	M. PIERRE OUELLET, St-Angelme.
M. DENIS COTÉ, La Visitation.	Mme JOSEPH VALLÉE, St-Frédéric.
Rév. E. RAICHE, Bécancour.	Mme AMÉDÉE CLOUTIER, St-Frédéric.
Mme Vve CAPISTRAN PAYETTE, L'Assomption.	Fr. JOSEPH-OCTAVE ARNAULD, C. S. V., Joliette.
Mme EMILE DANIS, Montréal.	Révde Sr SAINTE-MARIE DES NEIGES, de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal.
Rév. RAYMOND CASGRAIN, Québec.	
Mlle AZILDA HÉBERT, St-Louis de France.	

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.